



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion académique Bac Pro ASSP

Lycée Schweisguth lundi 9 mai 2022
Lycée du Rebberg Mardi 10 mai 2022

Patricia MULLER – Académie de Strasbourg – Mai 2022

Points d'échange

1. Informations: site, examen
2. Le nouveau référentiel du bac pro ASSP
3. Contextes et situations professionnelles
4. Le chef d'œuvre : présentation du livret de suivi
5. La liaison bac pro /BTS
6. IFAS
7. Travail de groupe par établissement sur la stratégie globale de formation sur le cycle

Le site académique

ACADÉMIE DE STRASBOURG
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Biotechnologies - Sciences biologiques & sciences sociales appliquées

Accueil | Sites | Outils | Ressources pédagogiques | Ressources éducatives | Nous contacter

↑ Biotechnologies - SBSA > Enseignement professionnel > Filière sanitaire et sociale > Bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)

↳ Bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)



Le **bac pro ASSP** est un diplôme du champ sanitaire. Il existe deux options A (à domicile), B (en structures). Le titulaire de ce bac possède les compétences nécessaires pour assister les personnes (enfants, personnes âgées ou en situation de handicap) dans les actes de la vie quotidienne, les aider à maintenir une vie sociale et participer aux activités de soins soit à domicile soit dans les établissements médicaux ou médico-sociaux.

Référentiel
Arrêtés des équivalences Aide soignant et auxiliaire de puériculture
Documents académiques

Référentiel
Nouveau référentiel BCP 2022 première session d'examen 2025 ↓

Carnet de bord du chef d'oeuvre pdf ↓
Carnet de bord du chef d'oeuvre word ↓

Référentiel arrêté du 11 mai 2011 dernière session d'examen 2024 ↓

Arrêtés des équivalences Aide soignant et auxiliaire de puériculture

- Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ↓
- Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ↓

Menu de gauche :

- > Accueil
- > Enseignement et COVID-19
- ✓ Enseignement professionnel
 - Filière esthétique cosmétique parfumerie
 - Filière coiffure
 - Filière horticulture
 - Filière des industries de transformation
 - Filière métiers de bouche
 - Filière métiers de la propreté
 - Filière sanitaire et sociale
 - CAP gardien d'immeubles
 - CAP ATMFC (Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif)
 - CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE)
 - Bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)
 - BAC PRO Animation Enfance et Personnes Agées
 - Bac pro prothésiste dentaire
 - BAC PRO SPVL (Services de

Numérique...sur notre site académique



The screenshot shows the website for the Académie de Strasbourg, specifically the section for Biotechnologies - Sciences biologiques & sciences sociales appliquées. The website has a teal header with the Académie de Strasbourg logo and the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. Below the header is a navigation bar with 'Sites' and 'Outils' tabs, and a main menu with 'Ressources pédagogiques' and 'Ressources éducatives'. A search bar and 'Nous contacter' link are also present. The main content area features a pink banner with the title 'Biotechnologies - Sciences biologiques & sciences sociales appliquées'. Below this, there is a section for 'Important' news, including 'Crise COVID : sécurité et ressources' and 'Gestion de la crise sanitaire dans les établissements'. A blue arrow points to the 'Enseigner avec le numérique' option in the left-hand navigation menu.

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Sites Outils Ressources pédagogiques Ressources éducatives Nous contacter

Accueil
Enseignement et COVID-19
Enseignement professionnel
Enseignement technologique
Formation continue des enseignants
L'espace pour les élèves
Métrologie
Sécurité - Risques - Déchets
Bibliographie
Enseigner avec le numérique

Biotechnologies - Sciences biologiques & sciences sociales appliquées

Important
Crise COVID : sécurité et ressources
Vous trouverez sur le site deux rubriques dédiées à la gestion de la crise COVID pour les enseignements technologique et professionnel.

Gestion de la crise sanitaire dans les établissements. Accéder aux informations

Mise en place de la continuité pédagogique. Accéder aux informations

Nouveau contenu sur le site !
L'évaluation en BGB

ANNEE DE LA BIOLOGIE 2021-2022
Année de la biologie

Contacts
E. professionnel : Murielle Kuster
E. technologique : Bertrand Fauris

Numérique...sur notre site académique

ACADÉMIE DE STRASBOURG
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sites Outils Ressources pédagogiques Ressources éducatives Nous contacter

Biotechnologies - SBSSA > Enseigner avec le numérique

Enseigner avec le numérique

INFORMATIONS

Bienvenu-e dans la section "Usages Numériques" du site Biotechnologies - SBSSA de l'académie de Strasbourg. Cette section a pour objectif de fournir aux enseignants des solutions numériques pour pouvoir mettre en oeuvre leur pédagogie, en favorisant les échanges avec les élèves, une participation active aux enseignements et la prise en compte de leurs difficultés.

Toutes les solutions proposées respectent le règlement européen général sur la protection des données.

C'est également un espace collaboratif qui doit permettre les échanges d'expérience entre les utilisateurs aguerris du numérique et les utilisateurs qui découvrent les solutions numériques. Si vous souhaitez partager votre travail, contactez-moi via mon adresse académique : [bertrand.faurie\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:bertrand.faurie(at)ac-strasbourg.fr)

Numérique...sur notre site académique

The screenshot shows the website of the Académie de Strasbourg. The header includes the logo and name 'ACADÉMIE DE STRASBOURG' with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. A navigation bar contains 'Sites', 'Outils', 'Ressources pédagogiques', 'Ressources éducatives', and 'Nous contacter'. A breadcrumb trail reads 'Biotechnologies - SBSSA > Enseigner avec le numérique > Ressources pour les usages du numérique'. The main content area is titled 'Ressources pour les usages du numérique' and features a sub-section 'Enseigner avec le numérique' which is circled in red. This sub-section lists: 'Créer des documents', 'Echanger et communiquer', 'Former et évaluer', 'Moodle', and 'Matériel informatique'. A sidebar on the left lists various categories, with 'Enseigner avec le numérique' expanded to show the same list of resources. The date 'Mise à jour : 15 février 2022' is visible at the bottom right of the content area.

- PPT interactif
- Captation vidéo
- QR code
- Créer des jeux sérieux avec Learning apps
- Quizz interactif
- Moodle

Les examens

CAP AEPE
31/05 – 3,7,8,9,10
juin

Chef d'œuvre : oral
19 mai au lycée
jean Rostand
Strasbourg

Correction écrit
CAP AEPE 13 juin

Correction BCP
ASSP: 23 et 24 juin

Correction BCP
SPVL : 24 juin

UF2S : unité facultative secteur sportif

Art. 1^{er}. – L'article 1^{er} de l'arrêté du 8 juillet 2021 susvisé est remplacé par un article ainsi rédigé :

« **Art. 1^{er}.** – Il est créé une unité professionnelle facultative "Secteur sportif" pour les spécialités de baccalauréat professionnel suivantes :

« I :

- « – animation enfance et personnes âgées ;
- « – assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;
- « – métiers de l'accueil ;
- « – métiers de la sécurité ;
- « – métiers du commerce et de la vente, option A animation et gestion de l'espace commercial et option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale.

« II :

- « – accompagnement, soins et services à la personne ;
- « – métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ;
- « – systèmes numériques, option A sûreté et sécurité des infrastructures, option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques et option C réseaux informatiques et systèmes communicants ;
- « – installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables ;
- « – logistique ;
- « – maintenance et efficacité énergétique ;
- « – métiers du froid et des énergies renouvelables ;
- « – organisation de transport de marchandises. »

Art. 2. – L'article 2 de l'arrêté du 8 juillet 2021 susvisé est ainsi modifié :

1^o Au deuxième alinéa, les mots : « en classes de première et terminale » sont supprimés ;

2^o L'article est complété par l'alinéa suivant :

« La formation s'étend sur les classes de première et terminale ou bien de la classe de seconde à la classe de terminale pour les spécialités de baccalauréat professionnel citées au "I" de l'article 1^{er} et s'étend obligatoirement de la classe de seconde à la classe de terminale pour les spécialités de baccalauréat professionnel citées au "II" du même article. »

- Lycée Camille Schneider à Molsheim (pour les élèves de ASSP dès la 2^{nde})
- Lycée Louise Weiss à Ste Marie aux Mines (pour les élèves de ASSP et MRC dès la 2^{nde})

2- Le nouveau référentiel Baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne

JO du 4 mars 2022 – Arrêté du 2 février 2022

Les grandes étapes d'une rénovation

Ecriture du RAP – validation CPC

- Consultations professionnelles: entretiens avec d'anciens élèves, des équipes pédagogiques, DDFPT, organismes publics ou privés du secteur en suivant un guide d'entretien . Un CR est élaboré pour chaque audition. L'objectif est de dégager les activités effectuées par les diplômés
- Lancement du GT élargit avec des professionnels du terrain

Référentiel de certification

- Les activités sont déclinées en compétences et en blocs. Tableau synoptique reprenant: Activités – Compétences – Evaluation avec des savoirs associés
- Définir le nombre de bloc
- 1 bloc = 1 épreuve ou plusieurs sous-épreuves

Référentiel d'évaluation

- Examen
- Correspondance avec l'ancien diplôme
- Passerelle avec d'autres diplômes – dispense, allègement d'épreuve... A voir

Présentation devant les instances

- Passage en CSL
- Passage en CPC pour validation
- Réalisation du guide d'accompagnement – rédaction de la fiche RNCP pour France compétences.

Art. 8. – La première session d'examen de la spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » de baccalauréat professionnel, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2025.

Art. 9. – La dernière session d'examen de la spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » du baccalauréat professionnel organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 mai 2011 cité à l'article 7 aura lieu en 2024. A l'issue de cette dernière session, cet arrêté est abrogé.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baccalauréat professionnel

Spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne »

SOMMAIRE

ANNEXE I Présentation synthétique du référentiel du diplôme

ANNEXE II Référentiel des activités professionnelles

ANNEXE III Référentiel de compétences

Compétences

Savoirs associés

ANNEXE IV Référentiel d'évaluation

IV a Unités constitutives du diplôme

IV b Règlement d'examen

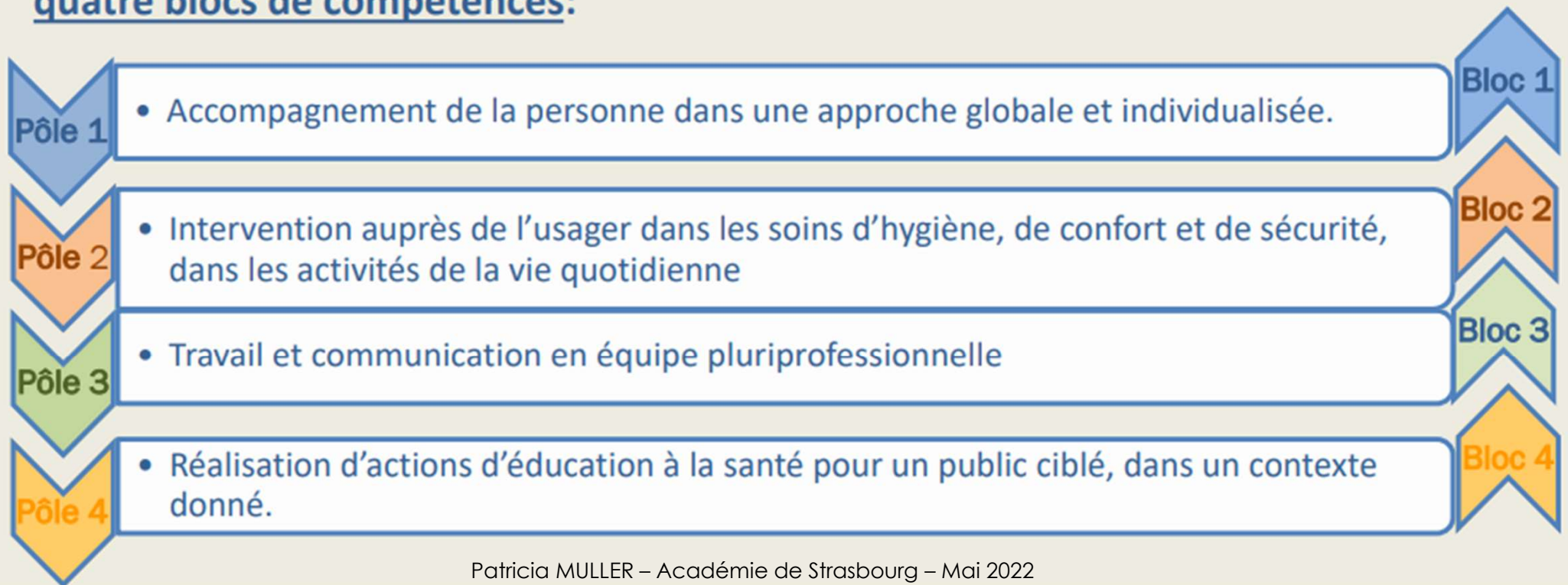
IV c Définition des épreuves

ANNEXE V Périodes de formation en milieu professionnel

ANNEXE VI Tableau de correspondances entre épreuves ou unités de l'ancien et du nouveau diplôme

Une organisation par pôles d'activités et blocs de compétences

- Un baccalauréat sans option (transférabilité des compétences d'un secteur à un autre)
- Un référentiel d'activités professionnelles structuré en quatre pôles déclinés en quatre blocs de compétences:



4 pôles d'activités

- Pôle 1 : **accompagnement** de la personne dans une approche globale et individualisée
- Pôle 2: **intervention** auprès de la personne lors des soins d'hygiène et de confort et de sécurité dans les activités de la vie quotidienne
- Pôle 3: **Travail** et communication en équipe pluri professionnelle
- Pôle 4: **réalisation** d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné

4 blocs de compétences

- Bloc 1 : accompagner...
- Bloc 2 : intervenir...
- Bloc 3 : Travailler...
- Bloc 4 : Réaliser...

4 unités

- U31: accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
- U32: soins d'hygiène, de confort et de sécurité
- U33 : travail et communication en équipe pluri professionnelle
- U2 : Conception d'action(s) d'éducation à la santé

Diplôme de Professionnel Spécialisé Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Pôles d'activités	Blocs de compétences	Unités
<p>Pôle d'activités 1 - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée</p>	<p>Bloc n° 1 – Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée Adopter une posture professionnelle adaptée Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe</p>	<p align="center">UNITE U31 <i>Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée</i></p>
<p>Pôle d'activités 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</p>	<p>Bloc n° 2 – Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas</p>	<p align="center">UNITE U 32 <i>Soins d'hygiène, de confort et de sécurité</i></p>
<p>Pôle d'activités 3 - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle</p>	<p>Bloc n° 3 – Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels Coordonner et conduire une équipe de nettoyage Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles</p>	<p align="center">UNITE U33 <i>Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle</i></p>
<p>Pôle d'activités 4 - Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné</p>	<p>Bloc n° 4 – Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné Analyser les besoins du public Concevoir une action d'éducation à la santé Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé</p>	<p align="center">UNITE U2 <i>Conception d'action(s) d'éducation à la santé</i></p>

Les 16 compétences

Bloc 1

• Adopter une posture professionnelle adaptée

- Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
- Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle
- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe

Bloc 2

- Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation
- Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence
- Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne
- Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture ...), installer la personne et accompagner la prise des repas

Bloc 3

- Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle et dans une posture professionnelle adaptée
- Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques
- Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels
- Animer et conduire une équipe de bionettoyage
- Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles

Bloc 4

- Analyser les besoins du public
- Concevoir une action d'éducation à la santé
- Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé

Le RAP

On ne mentionne plus les 2 options

On trouve 4 pôles et 4 blocs de compétences

16 Compétences

Usage de la domotique et d'outils numériques

Public visé: personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance

La notion d'une posture professionnelle: communication interprofessionnelle; relation soignant – soigné; rigueur, prise de recul

4 âges de la vie: enfance, adolescence, adulte, senescence.

L'accompagnement se fait dans le cadre de leur projet individualisé, projet de vie et en fonction du contexte.

La poursuite d'étude possible en BTS

LES EVOLUTIONS DU REFERENTIEL

```
graph TD; A[LES EVOLUTIONS DU REFERENTIEL] --> B(Renforcement des compétences langagières); A --> C(Renforcement des compétences numériques); A --> D(Renforcement des compétences psychosociales); E{Prise en compte de la réingénierie des diplômes du secteur sanitaire et social}
```

Renforcement
des compétences
langagières

Renforcement
des compétences
numériques

Renforcement
des compétences
psychosociales

Prise en compte de la réingénierie des
diplômes du secteur sanitaire et social

Les blocs de compétences ASSP - DEAS

Bloc 1 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

Bloc 2 Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle

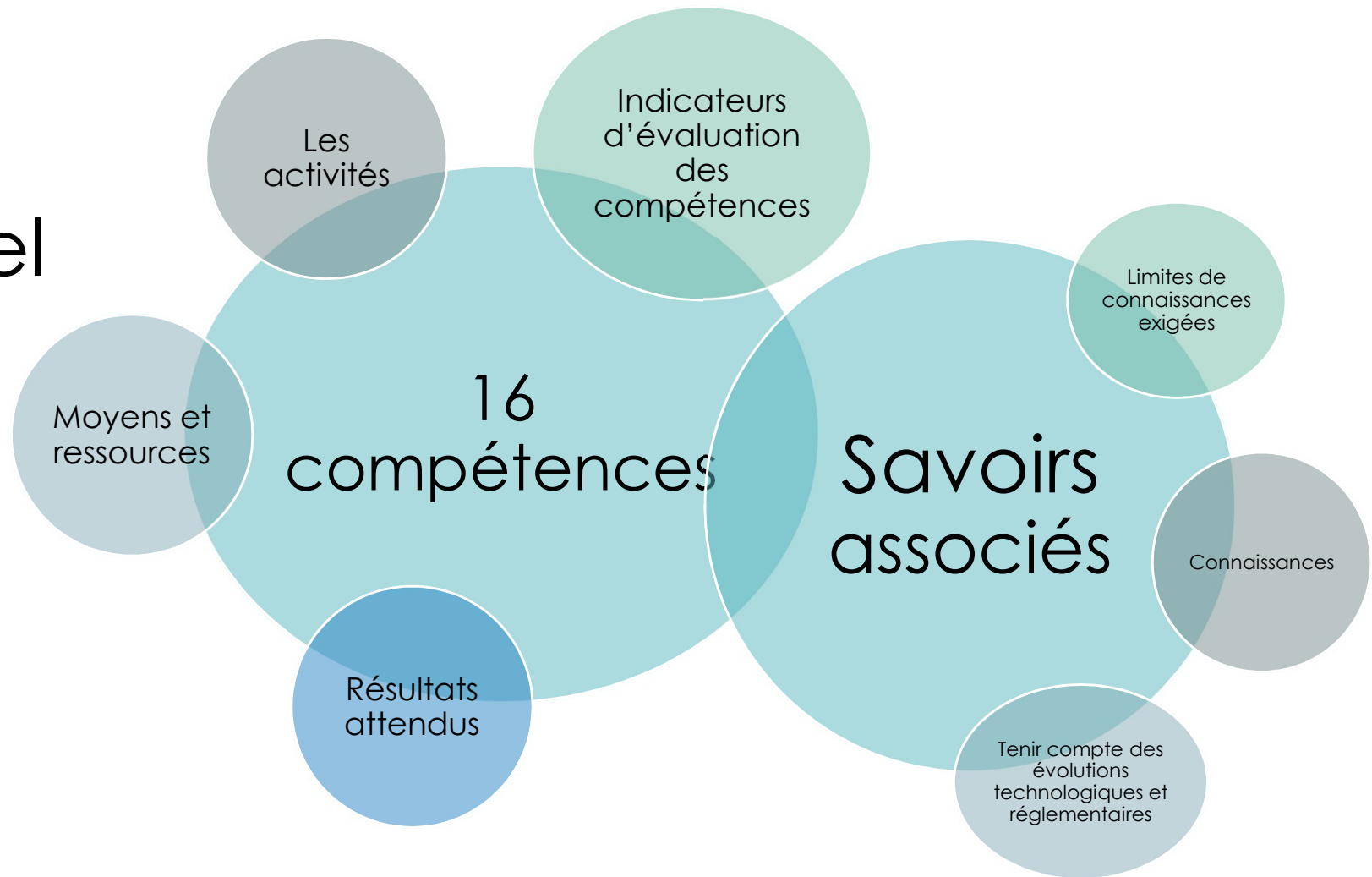
Bloc 4 Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

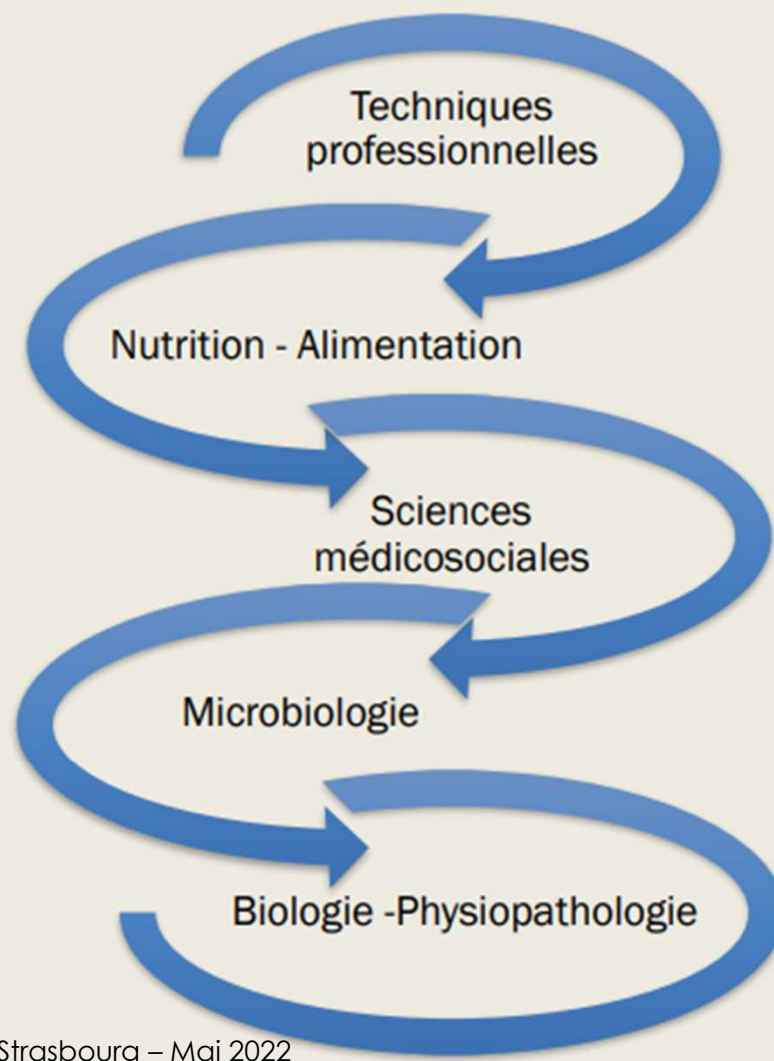
Référentiel



Pas de chronologie dans la maîtrise des apprentissages.

Les évolutions du référentiel de compétences : les savoirs associés

Ces savoirs associés
sont répartis entre les
quatre blocs , au
service des
compétences



Savoirs associés - Bloc 1

Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Connaissances

Limites de connaissances exigées

L'accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Approche professionnelle de la personne atteinte de démences séniles	Argumenter l'attitude professionnelle à tenir face aux comportements caractéristiques de la personne en tenant compte du projet individualisé ou du projet de vie, de la démarche clinique
Conception et évaluation du projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement	<p>A partir d'exemples, caractériser les différentes étapes d'élaboration d'un projet</p> <p>Justifier le choix des actions ou des activités proposées dans le projet, pour répondre aux besoins de la personne</p> <p>Présenter les différents outils numériques permettant de formaliser le projet et d'en assurer le suivi.</p> <p>Indiquer les éventuelles démarches administratives et réglementaires à effectuer</p> <p>Expliquer l'intérêt d'une évaluation régulière, en équipe pluri professionnelle, du projet en fonction de l'évolution des besoins et attentes de la personne, en vue d'un réajustement si nécessaire</p>

Quoi ?

Comment ?

Le pourquoi ?

La compétence présuppose la mobilisation des savoirs associés. On trouve ici :

- Quoi
- Pourquoi: finalité dans le métier
- Comment: propositions de mise en œuvre pédagogique

La communication professionnelle en lien avec l'accompagnement de la personne	
Communication écrite	<p>Selon le contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les principales productions écrites en usage dans le secteur sanitaire : courrier, courrier administratif, rapport, carnet de bord, relevé de conclusion ; - à partir d'exemples, indiquer les caractéristiques des grilles d'observation, formulaires, imprimés utilisés dans le secteur sanitaire et médicosocial ; - justifier leur utilisation.
Communication orale	<p>Selon le contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les principes de la communication orale ; - analyser et justifier les méthodes et les moyens utilisés dans une situation d'accueil direct, dans un accueil téléphonique, dans la transmission orale d'informations à des usagers, à des pairs, à la hiérarchie ; - identifier les critères d'une communication orale efficace ; - identifier les principes d'une écoute active ; - identifier les situations de conflits et adopter une posture adaptée.
Outils numériques et domotiques du quotidien	Caractériser les différents outils numériques et domotiques. Justifier le choix de l'outil proposé au regard de la demande de la personne

(1) Le terme de personne utilisé dans le référentiel d'activités professionnelles désigne de manière générique et selon le contexte, l'enfant, l'adolescent, la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap.

**Démarche de réflexion par
BLOC de compétences**

- 1- Public cible : enfant ou ado ou personne adulte ou âgée ou personne en situation de handicap ou en situation temporaire ou permanente de dépendance
- 2- Choisir pour le niveau :
 - les compétences du bloc retenues pour le public cible
 - les savoirs associés à traiter en priorité en seconde -
- 3- Définir le contexte professionnel en fonction du public ciblé et des savoirs associés à traiter
- 4- Décliner les situations professionnelles qui mobilisent les savoirs associés retenus

Volume global par bloc de compétences

REPARTITION HORAIRE DES SAVOIRS ASSOCIES PAR BLOC SUR LE CYCLE						
	Techniques professionnelles	Nutrition - Alimentation	Sciences médicosociales	Microbiologie	Biologie - Physiopathologie	Total
BLOC 1	62	3	129		16	210
BLOC 2	132	16	36		41	225
BLOC 3	51		71	35	28	185
BLOC 4	28	40	53		115	236
Total	273	59	289	35	200	856 H

Répartition équilibrée entre bloc

Répartition inégale entre SA

Patricia MULLER – Académie de Strasbourg – Mai 2022

Des repères pour le service des enseignants

Ne pas multiplier les enseignants

- Exemple: : par bloc = 1 prof de STMS – Limiter le nombre de professeurs sur une classe : 1 BSE + 2 STMS

Construction pédagogique

- partir des compétences et d'un contexte professionnel et construire sa situation professionnelle qui permet d'apporter les SA nécessaires
- aborder les SA liés à la technique professionnelle
- une progression par bloc

Des repères pour le service des enseignants

Spécialités	Enseignements	Blocs
BSE	Nutrition / Alimentation	1,2,4
	Entretien de l'environnement proche de la personne et les techniques professionnelles associées	2,3
	Les techniques de services des repas, des collations et les techniques professionnelles associées	2
	La coordination d'une équipe de bionettoyage et les techniques professionnelles associées	3
	L'adaptation de l'environnement de la personne et les techniques professionnelles associées	3
STMS	Les autres enseignements	1,2,3,4

Enseignements		Seconde		Première		Terminale	
		STMS	BSE	STMS	BSE	STMS	BSE
BLOC 1 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	Techniques professionnelles						
	Nutrition - Alimentation						
	SMS						
	Biologie - Physiopathologie						
BLOC 2 Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	Techniques professionnelles						
	Nutrition- alimentation						
	SMS						
	Biologie - Physiopathologie						
BLOC 3 Services à l'usager Nutrition - Alimentation	Techniques professionnelles						
	SMS						
	Microbiologie						
	Biologie - Physiopathologie						
BLOC 4 Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné	Techniques professionnelles						
	Nutrition - Alimentation						
	SMS						
	Biologie - Physiopathologie						
Projection nationale Attente du guide d'accompagnement		9	2	8,5	1	9	1
TOTAL		11h		9,5h		10h	
PSE			1h		1h		1h
Co-intervention / Maths 1 + 0,5 + 0,5							
Co-intervention / Français 1 + 1 + 0,5							
Chef d'œuvre 0 + 2 + 2							
Consolidation, AP , Orientation 3 + 3 + 3,5							
TOTAL		STMS :	BSE :	STMS :	BSE :	STMS :	BSE :

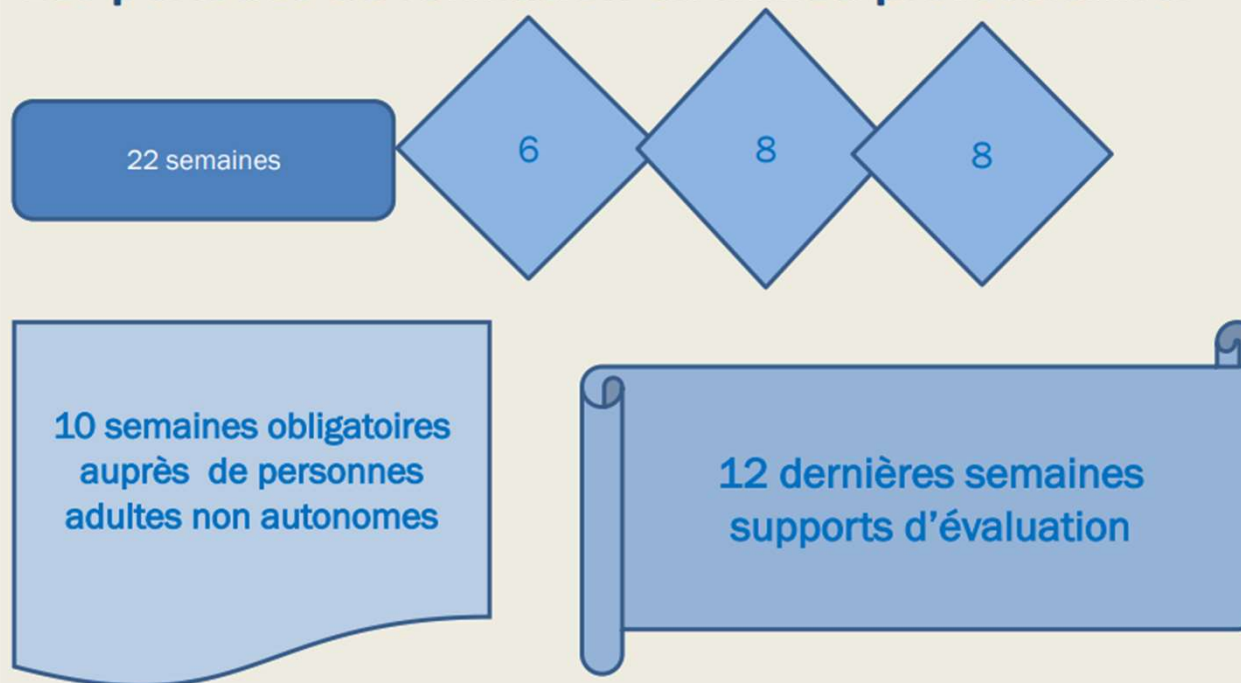
Répartition des enseignements

En attente du guide d'accompagnement

Tenir compte des compétences des enseignants

Les PFMP

Les périodes de formation en milieu professionnel



Les PFMP

En seconde

- 6 semaines en établissements médico-sociales, services d'aide à domicile, structures d'accueil collectif de la petite enfance
- En une période de 6 semaines ou 2 périodes de 3 semaines (ouverture possible sur l'école maternelle)

En première et terminale

- 16 semaines soit 8 semaines par année en établissements de santé, structures médico-sociales, en services de soins ou d'aide à domicile
- **10 semaines au minimum doivent OBLIGATOIREMENT se dérouler auprès d'adultes non autonome**
- Selon le projet de l'élève, une PFMP peut se dérouler en école élémentaire pour l'accompagnement d'enfant en situation de handicap
- En première: PFMP possible en école maternelle sur la première PFMP

Les épreuves

Les épreuves

E2

• « **Conception d'action(s) d'éducation à la santé** »

- Epreuve ponctuelle écrite
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 4

E31

• « **Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée** »

- Bilan de la PFMP avec appréciation du tuteur
- CCF en centre de formation
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 1
- Présentation d'un dossier et un entretien

E32

• « **Soins d'hygiène, de confort et de sécurité** »

- Bilan de la PFMP
- CCF en milieu professionnel
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 2
- Présentation orale d'un raisonnement clinique

E33

• « **Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle** »

- Bilan en PFMP
- CCF en milieu professionnel et en centre de formation
- Elaboration d'un dossier et questionnaire par écrit
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 3

nouveau

Baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, soins et services à la personne

SPECIALITE Accompagnement, soins et services à la personne			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, apprentis dans un CFA habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, apprentis dans un CFA non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, justifiant de 3 années d'activité professionnelle		Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Epreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1: Epreuve scientifique et technique		3						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Physique-Chimie	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF	
E2: Conception d'action(s) d'éducation à la santé	U2	4	Ponctuel écrit	4h	Ponctuel écrit	4h	CCF	
E3: Epreuve professionnelle		14						
Sous-épreuve E31 : Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	U31	4	CCF		Ponctuel oral	45 min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Soins d'hygiène, de confort et de sécurité	U32	4	CCF		Ponctuel écrit et pratique	2h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle	U33	4	CCF		Ponctuel oral	2h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Economie-gestion	U34	1	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention - santé -environnement	U35	1	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
E4: Epreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel écrit et oral	1h + 10 min	CCF	
E5: Epreuve de français, histoire - géographie et éducation morale et civique		5						
Sous - épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	3h	Ponctuel écrit	3h	CCF	
Sous - épreuve E52 : Histoire - géographie et enseignement moral et civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
E6: Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E7: Epreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Epreuves facultatives (1): EF1	UF1							

Conception d'action(s) d'éducation à la santé

E2

Epreuve E2
U 2 – Bloc 4
Coefficient 4

Finalités de l'épreuve

Elle permet :

- d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de la conduite d'une action d'éducation à la santé ;
- de vérifier l'exactitude des connaissances et l'aptitude à les mobiliser dans un contexte donné ;
- d'évaluer la capacité d'analyse et de réflexion.

Compétences évaluées

L'épreuve porte sur les compétences suivantes :

- 4.1. Analyser les besoins d'un public dans un contexte donné
- 4.2. Concevoir une action d'éducation à la santé
- 4.3. Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé

L'épreuve s'appuie sur les savoirs associés relatifs à l'unité U2 (bloc 4).

Modalités d'évaluation

A partir d'un contexte professionnel donné et d'un dossier technique, le candidat doit :

- identifier des besoins sur des aspects simples de santé à partir de données et/ou concevoir ou proposer un outil de recueil de besoins ;
- argumenter le choix d'une thématique d'action d'éducation à la santé en adéquation avec les besoins repérés et le public concerné ;
- proposer une ou des actions à mettre en place ;
- concevoir une action (objectifs, modalités, lieu, partenariats...);
- justifier le choix d'un support ou concevoir une maquette de support pour l'action retenue ;
- proposer la ou les techniques d'animation retenue(s) pour la réalisation de l'action ;
- analyser un bilan de l'action menée ou rédiger un bilan à partir d'éléments fournis et proposer des mesures correctives le cas échéant.

identifier

argumenter

proposer

concevoir

justifier

analyser

Forme de l'évaluation

Ponctuelle : écrite - Durée : 4 heures

Le sujet fourni au candidat est accompagné d'un dossier technique, de 20 pages maximum. Ce dossier peut comporter des documents variés : données épidémiologiques, informations sur les publics identifiés, résultats d'enquêtes, supports d'animation, bilan d'actions ou autres supports sur lesquels le candidat pourra prendre appui.

Le sujet comporte également des questions de savoirs associés en lien avec le contexte professionnel donné et la thématique de l'action d'éducation à la santé. Les limites de connaissances sont celles du référentiel.

Contrôle en cours de formation (Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité)

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation en centre de formation en année terminale selon les modalités de l'épreuve ponctuelle.

Le contrôle en cours de formation est organisé sous la responsabilité du chef d'établissement et l'évaluation s'appuie sur des critères mentionnés sur un document élaboré à partir du référentiel et validé par l'IEN Sciences biologiques, sciences sociales appliquées.

Sous-épreuve – E31

Unité 31 – Bloc 1

Coefficient 4

Finalité de la sous-épreuve

Elle permet :

- d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de la participation à la réalisation d'un projet individualisé prenant appui sur une période de formation en milieu professionnel ;
- de vérifier l'exactitude des connaissances et l'aptitude à les mobiliser dans un contexte donné ;
- d'évaluer la capacité d'analyse et de réflexion.

Compétences évaluées

Le dossier, de 10 à 15 pages, annexes non comprises, est rédigé à l'aide d'un traitement de texte. Il présente :

- le contexte professionnel ;
- la personne concernée par le projet individualisé, le projet de vie dans le respect de la confidentialité ;
- l'analyse de ses besoins, de ses attentes ;
- les objectifs du projet individualisé ou projet de vie proposé ;
- au maximum, deux actions/activités retenues et mises en œuvre par le candidat et leur justification dans le cadre de ce projet ;
- l'évaluation des actions/activités mises en œuvre.

La sous-épreuve se déroule en année de terminale. Elle prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours d'une période de formation en milieu professionnel (PFMP) ou lors d'une activité professionnelle d'une durée minimale de quatre semaines.

La PFMP ou l'activité professionnelle est effectuée obligatoirement dans des services ou structures suivants :

- établissements de santé, structures médicosociales, école élémentaire auprès d'enfant(s) en situation de handicap, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap ;
- services de soins ou d'aide à domicile.

Le dossier, de 10 à 15 pages, annexes non comprises, est rédigé à l'aide d'un traitement de texte. Il présente :

- le contexte professionnel ;
- la personne concernée par le projet individualisé, le projet de vie dans le respect de la confidentialité ;
- l'analyse de ses besoins, de ses attentes ;
- les objectifs du projet individualisé ou projet de vie proposé ;
- au maximum, deux actions/activités retenues et mises en œuvre par le candidat et leur justification dans le cadre de ce projet ;
- l'évaluation des actions/activités mises en œuvre.

Forme de l'évaluation

Ponctuelle : orale. Durée : 45 min

L'évaluation prend appui sur un dossier élaboré individuellement par le candidat au cours d'une période d'activité professionnelle ou une période de formation en milieu professionnel correspondant à la finalité de l'épreuve.

Le dossier est obligatoirement accompagné d'un document attestant une activité professionnelle ou la durée de PFMP requise pour l'épreuve, ainsi que d'une fiche d'appréciation renseignée par le responsable de la structure.

Le dossier produit par le candidat sera déposé à une date fixée par le recteur. Ce dossier est lu en amont par les membres du jury.

L'épreuve s'organise en deux temps :

– la présentation du dossier par le candidat, à l'aide d'un support numérique (15 minutes maximum) ;

– un entretien avec le candidat

L'épreuve s'organise en deux temps :

– la présentation du dossier par le candidat, à l'aide d'un support numérique (15 minutes maximum) ;

– un entretien avec les membres de la commission d'évaluation (30 minutes). Au cours de cet entretien, le candidat est amené à justifier et à approfondir les éléments présentés dans le dossier.

L'entretien permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés relatifs au bloc 1, en lien avec le dossier et la présentation.

En l'absence du dossier et des documents exigés ou en cas de retard lors de leur remise, le candidat ne peut être interrogé et la note « 0 » sera attribuée à cette sous-épreuve.

La note portée par la commission d'évaluation, résulte :

– de l'évaluation du dossier écrit sur 20 points (note arrêtée avant l'audition du candidat) ;

– de la présentation orale du projet sur 20 points ;

– de l'entretien sur 40 points.

Cette situation porte sur la présentation du dossier rédigé par le candidat, suivie d'un entretien conduit par un professeur de la spécialité et un professionnel dans la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.

Le déroulement de cette situation correspond à celui de l'épreuve ponctuelle.

Ce dossier est lu en amont par les membres du jury.

La proposition de note portée par la commission d'évaluation, résulte :

– de l'évaluation du dossier écrit sur 20 points (note arrêtée avant l'audition du candidat) ;

– de la présentation orale du projet sur 20 points ;

– de l'entretien sur 40 points.

L'évaluation s'appuie sur des critères mentionnés sur un document élaboré à partir du référentiel et validé par l'IEN de la spécialité (Sciences biologiques, sciences sociales appliquées)

Soins d'hygiène, de confort et de sécurité

Sous-épreuve E32
U32 – bloc 2
Coefficient 4

Finalité de la sous-épreuve

Elle permet d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors de soins d'hygiène, de confort et de sécurité auprès de personnes adultes non autonomes, de distribution de repas ou de collations, d'accompagnement.

Compétences évaluées

Elle porte sur tout ou partie des compétences du bloc 2 :

- 2.1. Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation
- 2.2. Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence
- 2.3. Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne
- 2.4. Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas

La sous-épreuve s'appuie sur l'ensemble des savoirs associés relevant de l'unité U32 (bloc 2).

En fin de PFMP, un bilan portant sur l'ensemble des activités réalisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité. Ce bilan est complété par :

- la présentation du raisonnement clinique concernant une personne dont l'élève aura pris soin durant la PFMP (10 minutes) ;
- l'interrogation de savoirs associés mobilisés dans la prise en soins de la personne et relevant de l'unité U31 (10 minutes).

spécialité. Ce bilan est complété par :

- la présentation du raisonnement clinique concernant une personne dont l'élève aura pris soin durant la PFMP (10 minutes) ;
- l'interrogation de savoirs associés mobilisés dans la prise en soins de la personne et relevant de l'unité U31 (10 minutes).

L'évaluation s'appuie sur des critères mentionnés sur un document élaboré à partir du référentiel et validé par l'EN de la spécialité (Sciences biologiques, sciences sociales appliquées).

La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur ou formateur de la spécialité.

Les candidats en situation de perfectionnement peuvent être dispensés d'effectuer des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'au moins 6 mois d'activité professionnelle correspondant à la finalité du diplôme dans l'année qui précède (Cf. Annexe PFMP). Afin de vérifier la possession des acquis correspondant à la formation en milieu professionnel, une situation d'évaluation est mise en place par l'établissement de formation. Cette situation permet d'évaluer, dans des locaux équipés, les compétences et les savoirs associés de l'unité U32 (bloc 2).

Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Sous-épreuve – E33

Unité 33 – Bloc 3

Coefficient 4

Finalité de la sous-épreuve

Elle permet d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors d'activités réalisées en équipe pluriprofessionnelle.

Compétences évaluées

La sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- 3.1. Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle, dans une posture professionnelle adaptée
- 3.2. Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques
- 3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels
- 3.4. Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage
- 3.5. Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles

La sous-épreuve s'appuie sur les savoirs associés relevant de l'unité U33 du bloc 3.

Modalités d'évaluation

A partir d'une situation professionnelle du secteur sanitaire ou médicosocial et d'un dossier documentaire, précisant le contexte professionnel (caractéristiques des membres de l'équipe pluriprofessionnelle, activités à réaliser, ...), le candidat doit réaliser les activités demandées en lien avec les compétences à évaluer et préparer son exposé. Il dispose d'un poste informatique.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation : l'une se déroule en centre de formation, l'autre évaluation a lieu au cours d'une période de formation en milieu professionnel.

Les deux situations sont d'égale valeur.

– évaluation en centre de formation (40 points)

La situation d'évaluation se déroule en fin d'année de première ou en terminale.

Elle prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours d'une période de formation en milieu professionnel (PFMP).

La PFMP est effectuée obligatoirement dans des services ou structures suivants :

- établissements de santé, structures médicosociales, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap ;
- services d'aide à domicile.

Cette situation permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels

3.3.1. Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité définie dans la structure

3.3.2. Repérer des anomalies, des dysfonctionnements, des événements indésirables dans les activités menées

3.3.3. Compléter une fiche d'événement indésirable

3.3.4. Participer au suivi des actions correctives suite aux anomalies, aux dysfonctionnements, aux événements indésirables

3.4. Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage.

Le dossier de 6 à 8 pages, annexes non comprises est rédigé à l'aide d'un traitement de texte et présente des activités relatives à :

- un dysfonctionnement (origine, modalités de signalement à illustrer par un document professionnel, conséquences possibles, proposition d'actions correctives) ;
- l'équipe de bionettoyage observée (rôle et compétences de chacun, mode de communication utilisé, mode d'animation utilisé, planning d'activités en précisant les critères pris en compte, les points de vigilance, exemples d'actions dans un plan de formation).

Le dossier fait l'objet d'une lecture par les professeurs de spécialité qui rédigent trois questions de savoirs associés relatifs au bloc 3 et en lien avec le contenu du dossier.

Le candidat sera amené à répondre à ces questions, par écrit, sur un temps fixé par l'équipe pédagogique (maximum 30 minutes).

Le dossier est obligatoirement accompagné d'un document attestant la durée de PFMP (ou d'activités professionnelles pour les apprentis) requise pour cette épreuve, ainsi que d'une fiche d'appréciation renseignée par le responsable de la structure.

En l'absence du dossier et des documents exigés, le candidat ne peut être interrogé et la note 0 sera attribuée à cette situation.

La note de cette situation d'évaluation résulte :

- de la rédaction du dossier sur 25 points ;
- des éléments de réponse aux questions de savoirs associés sur 15 points.

– situation d'évaluation en milieu professionnel

Cette situation permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

3.1. Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle, dans une posture professionnelle adaptée

3.2. Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques

3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels

3.3.5. Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins

3.3.6. Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels

3.3.7. Contribuer à l'évaluation de nouveaux matériels et équipements

4 mars 2022

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

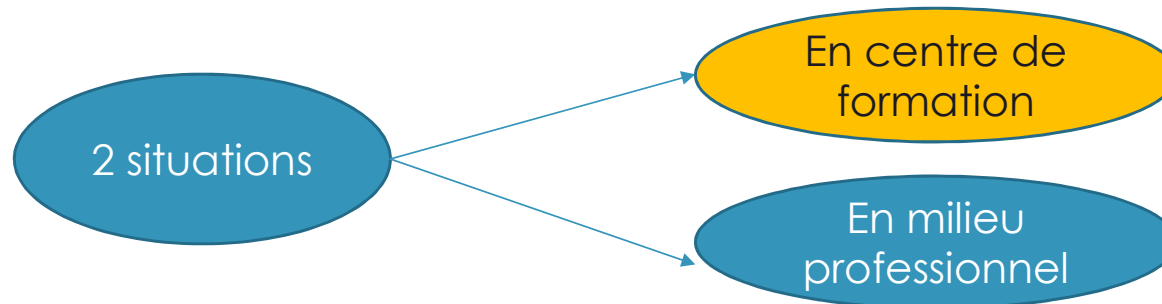
Texte 11 sur 123

3.5. Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles.

En fin de PFMP, un bilan portant sur l'ensemble des activités réalisées et des compétences mobilisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité. L'entretien avec le candidat permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés relatifs au bloc 3.

La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur de la spécialité.

L'évaluation s'appuie sur des critères mentionnés sur un document élaboré à partir du référentiel et validé par l'IEN de la spécialité (Sciences biologiques, sciences sociales appliquées)



Baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne – Nouveau référentiel

Epreuve	E2 conception d'action(s) d'éducation à la santé	E31 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	E32 soins d'hygiène, de confort et de sécurité	E33 Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle
BLOC/Coeff	BLOC 4 Coeff 4	BLOC 1 Coeff 4	BLOC 2 Coeff 4	BLOC 3 Coeff 4
Modalités d'évaluation	<p>Ponctuelle Ecrite Durée 4h Le sujet est accompagné d'un dossier technique de 20 pages max On part d'un contexte professionnel avec un thème de l'action d'éducation à la santé. Le sujet comporte également des questions de SA.</p>	<p>CCF au centre de formation Présentation du dossier et entretien avec un jury 20 points dossier 20 points présentation du projet 40 points entretien Dossier élaboré par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contexte professionnel - Personne concerné par le projet individualisé, le projet de vie - Analyse des besoins et des attentes - Objectifs du projet individualisé ou projet de vie - Deux actions ou activités max mises en œuvre dans le cadre du projet - Evaluation des actions ou activités mises en œuvre 	<p>CCF EN PFMP auprès d'adultes non autonomes Bilan en fin de PFMP entre tuteur et enseignant avec : - présentation du raisonnement clinique de la personne prise en charge (10 min) -interrogation des SA (10 min)</p>	<p>2 situations d'évaluation d'égale valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 situation au centre de formation (40 points) 25 points : dossier élaboré au cours d'une PFMP – 6 à 8 pages avec des activités relatives à un dysfonctionnement et à l'équipe de bionettoyage observée 15 points : 3 questions sur les SA bloc 3 en lien avec le dossier support de l'écrit de 30 min - 1 situation en PFMP (40 points) : bilan + entretien sur les SA bloc 3
Type de structure d'accueil de la PFMP support de l'évaluation		<p>Etablissement de santé Structures médicosociales Ecole élémentaire auprès d'enfant(s) en situation de handicap Services d'accompagnement de la personne en situation de handicap Services de soins ou d'aide à domicile</p>	<p>Etablissement sanitaire ou médicosocial Service d'hospitalisation à domicile Services de soins infirmiers à domicile</p>	<p>Etablissement de santé Structures médicosociales Structures ou services d'accompagnement de la personne en situation d'handicap Services d'aide à domicile</p>
Période		En terminale durée minimale : 4 semaines	En terminale durée minimale : 4 semaines	Fin d'année de première ou en terminale

Baccalauréat professionnel Spécialité Accompagnement, soins et services à la personne – Option B : en structure Défini par l'arrêté du 11 mai 2011 modifié (Dernière session 2024)		Baccalauréat professionnel Spécialité Accompagnement, soins et services à la personne Créé par le présent arrêté (Première session 2025)	
E2 Epreuve technologique Analyse de situation(s) professionnelle(s)	U2		
E3 Epreuve professionnelle	U3	E3 Epreuve professionnelle	U3
Sous-épreuve E13 Conduite d'un projet d'accompagnement	U13	Sous-épreuve 31 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	U31
Sous-épreuve E31 Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure	U31		
		Sous-épreuve E32 Soins d'hygiène, de confort et de sécurité	U32
Sous-épreuve E32 Projet d'animation	U32		
		Sous-épreuve U33 Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle	U33
Sous-épreuve E33 Conduite d'action d'éducation à la santé	U33	E2 Conception d'action(s) d'éducation à la santé	U2
Sous-épreuve E34 Economie - Gestion	U34	Sous-épreuve E34 Economie - Gestion	U34
Sous-épreuve E35 Prévention – Santé - Environnement	U35	Sous-épreuve E35 Prévention – Santé - Environnement	U35
E4 Epreuve de langue vivante	U4	E4 Epreuve de langue vivante	U4
E5 Epreuve de français, histoire – géographie et enseignement moral et civique	U5	E5 Epreuve de français, histoire – géographie et enseignement moral et civique	U5
Sous-épreuve E51 Français	U51	Sous-épreuve E51 Français	U51
Sous-épreuve E52 Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	U52	Sous-épreuve E52 Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	U52
E6 Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	E6 Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6
E7 Epreuve d'éducation physique et sportive	U7	E7 Epreuve d'éducation physique et sportive	U7
Epreuves facultatives	UF	Epreuves facultatives	UF

3- Contextes et situations professionnelles

Stratégie globale de formation ou Projet Prévisionnel de formation

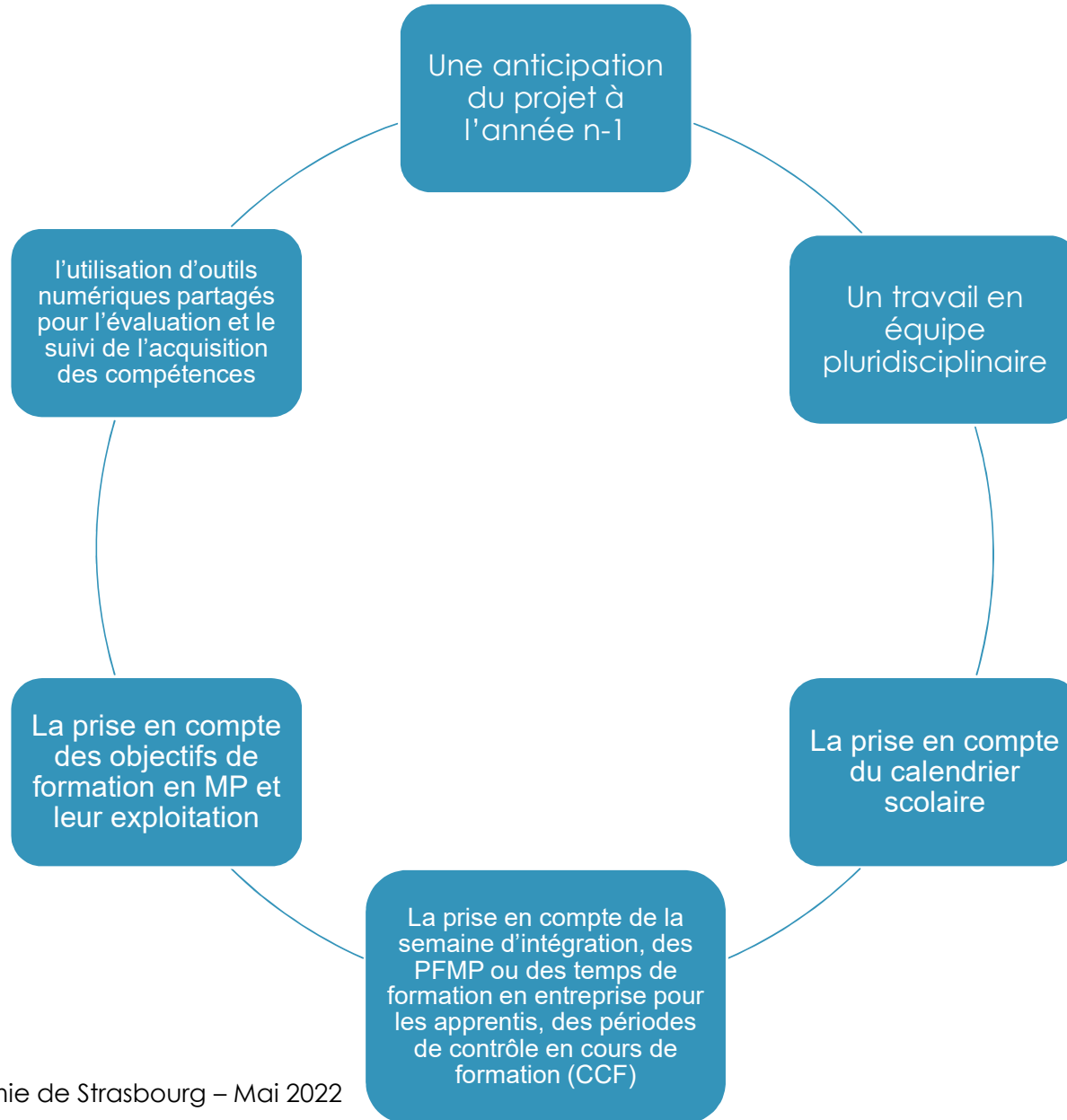
Stratégie globale de formation

Le Projet Prévisionnel de Formation (ou SGF) est une organisation de la formation sur le cycle.

Il s'agit d'articuler et de répartir dans le temps et dans les différents lieux de formation (établissement de formation et milieu professionnel) l'acquisition des compétences.

Il place l'élève au cœur des apprentissages en donnant du sens aux enseignements. Il intègre les séquences de Co-intervention ainsi que la réalisation du chef d'œuvre

Démarche



Stratégie globale de formation

Seconde

Première

Terminale

Niveau 4

1^{er} semestre

2nd semestre

1^{er} semestre

2nd semestre

1^{er} semestre

2nd semestre

PFMP X
semaines

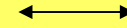
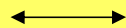
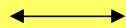
PFMP X
semaines

PFMP X
semaines

PFMP X
semaines

PFMP X
semaines

PFMP X
semaines



Attestation
de réussite

Diagnostic

Activités et tâches
confiées aux élèves en
relation avec des
contextes professionnels

Contextes
professionnels
issues du RAP

Pour accéder
au niveau de
compétences
du Bac pro

CCF Bac pro

Quelques conseils...

limiter le nombre d'annexes en fonction du niveau de formation (5-10 en seconde; 10-15 en première ; 15-20 en terminale)

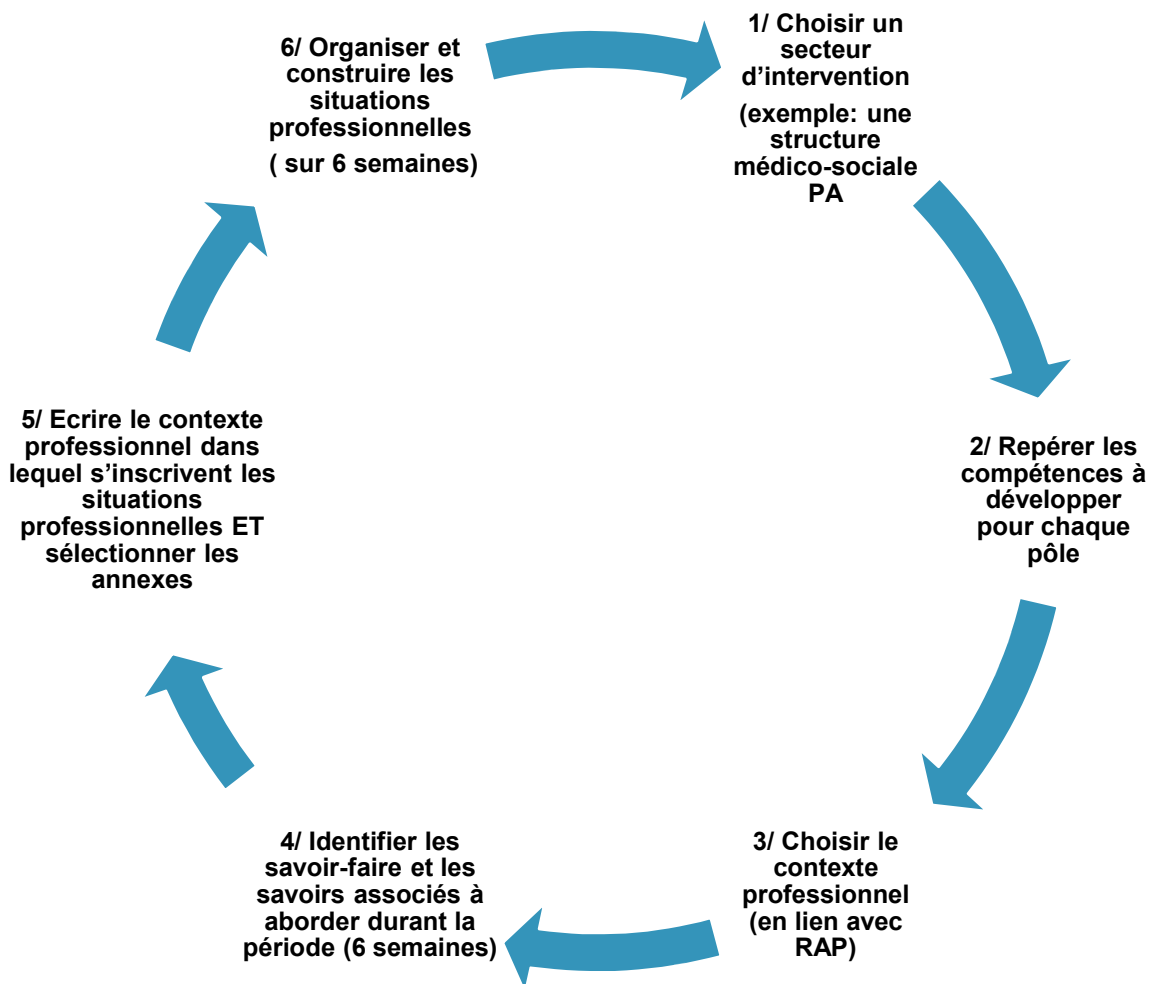
Privilégier des annexes utilisables par plusieurs pôles (planning, organigramme, projet, étiquettes, protocoles, notices d'appareil...)

Choisir des supports variés (données épidémiologiques, résultats d'enquêtes, supports d'animation, projet d'établissement, protocoles...)

Pour construire son contexte

- Un titre
- L'identification d'une structure locale ou d'un service de proximité:
 - Une adresse
 - Des informations inhérentes au service: capacité d'accueil, type de soins, pathologies...)
 - Des informations concernant les professionnels (dénomination, organigramme...)
 - Des informations concernant l'organisation : horaires, particularités...
 - Des informations concernant les locaux
- Eventuellement une image, une photo de la structure...

Remarque: le contexte ne se résume pas à la présentation de la plaquette de la structure



Elaborer son
contexte
professionnel

En fonction de sa
place dans l'année
scolaire et des PFMP

Il couvre 4 à 7
semaines

3 ou 4 contextes par
année scolaire dans
des structures
différentes

Il donne des
indications précises
relatives à un lieu
d'exercice du
professionnel

Stratégie globale de formation

Seconde

Première

Terminale

1^{er} semestre

2nd semestre

1^{er} semestre

2nd semestre

1^{er} semestre

2nd semestre

Niveau 4

PFMP X semaines

PFMP X semaines

PFMP X semaines

PFMP X semaines

PFMP X semaines

PFMP X semaines

Contexte 1

Contexte 2

Contexte 3

Contexte 1

Contexte 2

Contexte 3

Attestation de réussite

Contexte 1

Contexte 2

Contexte 3

Diagnostic

Activités et tâches confiées aux élèves en relation avec de réelles situations professionnelles

Situations professionnelles issues du RAP

Pour accéder au niveau de compétences du Bac pro

CCF Bac pro

Elaborer ses situations professionnelles

La situation doit:

- Placer l'élève en situation professionnelle (« vous êtes aide soignante... »)
- Être réaliste au regard des compétences professionnelles à acquérir
- Faire un lien explicite entre SA et techniques professionnelles
- Permettre l'identification et l'analyse d'une problématique. Les contenus abordés dans les séances seront les éléments permettant à l'élève de répondre à cette problématique en tant que futur professionnel

A partir d'un contexte professionnel on rédige une ou plusieurs situations professionnelles

L'élève doit s'identifier à un professionnel dans une situation REELLE de niveau bac pro ASSP

Une situation professionnelle peut être spécifique à chaque bloc ou commune à plusieurs blocs

La situation professionnelle correspond à ce que l'élève doit faire

Chaque situation permet la réalisation de plusieurs activités, nécessite l'apport de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes

Situations dont la complexité doit montrer une progressivité pour acquérir une autonomie

Stratégie globale de formation

Seconde

Première

Terminale

Niveau 4

1^{er} semestre

2nd semestre

1^{er} semestre

2nd semestre

1^{er} semestre

2nd semestre

PFMP X semaines

PFMP X semaines

PFMP X semaines

PFMP X semaines

PFMP X semaines

PFMP X semaines

S1
S2
S3

Contexte 1

S1
S2
S3

Contexte 2

S1
S2
S3

Contexte 3

S1
S2
S3

S1
S2
S3

Contexte 1

S1
S2
S3

Contexte 2

S1
S2
S3

Contexte 3

S1
S2
S3

S1
S2
S3

Contexte 1

S1
S2
S3

Contexte 2

S1
S2
S3

Contexte 3

S1
S2
S3

S1
S2
S3

Attestation de réussite

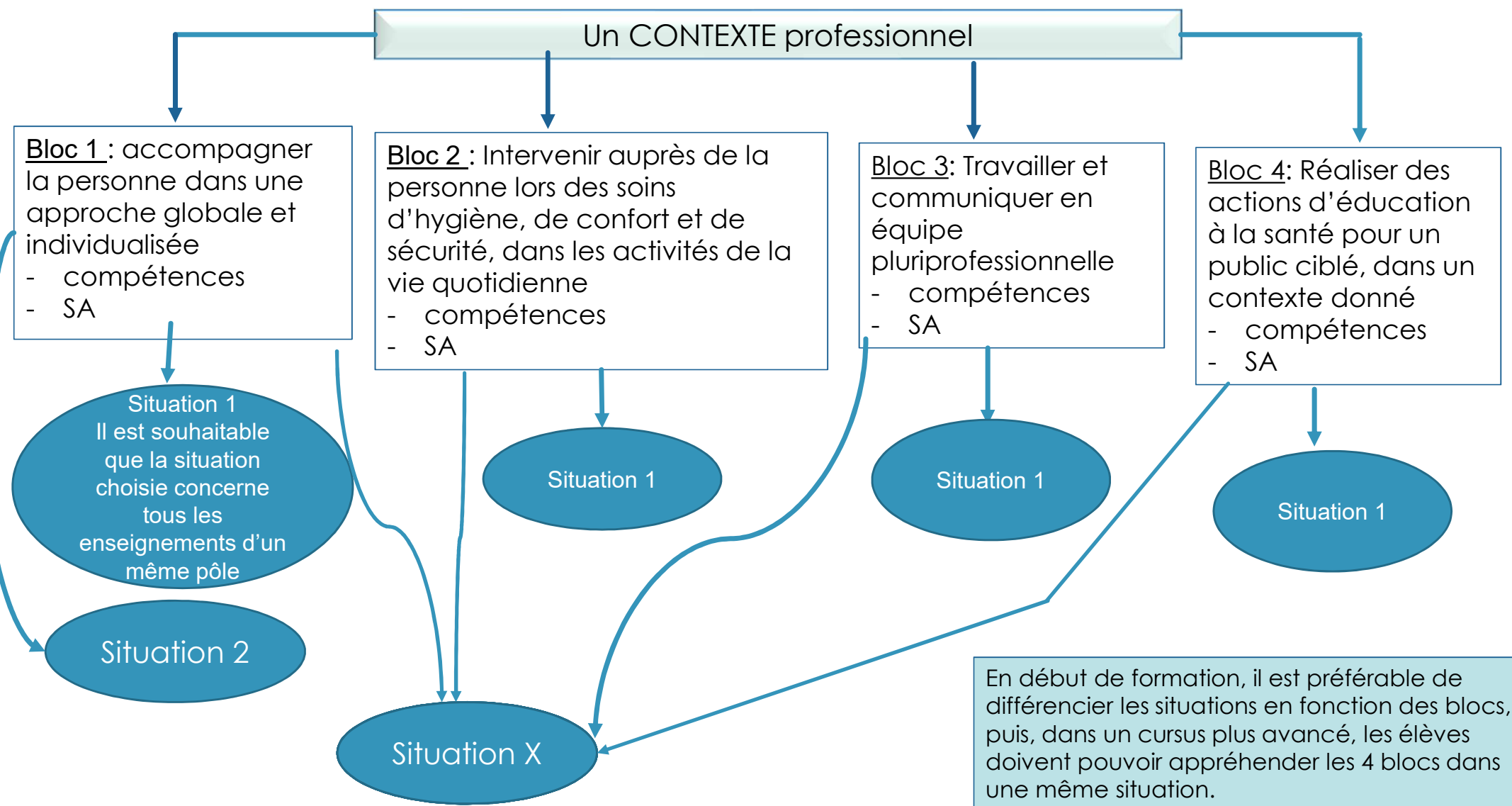
Diagnostic

Activités et tâches confiées aux élèves en relation avec de réelles situations professionnelles

Situations professionnelles issues du RAP

Pour accéder au niveau de compétences du Bac pro

CCF Bac pro



Chaque année la stratégie globale
de formation est reprise en équipe
pédagogique

4- Le chef d'œuvre

Chef d'œuvre



Académie de Strasbourg

Mon carnet de bord « Chef d'œuvre »

Bac Pro ASSP



Ce carnet appartient à :
Session 202. /202.

Patricia MULLER – Académie de Strasbourg – Mai 2022

5- IFAS

A ce jour, l'IFAS-EN de l'IFRAGE a été destinataire de 50 dossiers d'inscription à la sélection, pour la formation conduisant au DEAS.

15 apprenants post bac ASSP, sous statut scolaire peuvent être accueillis dans chacune des 6 antennes, sous réserve d'être sélectionnés.

Les élèves de terminale n'ont pas reçu leurs résultats sur parcours sup ; cependant, nous pouvons observer une diminution du nombre de candidatures par rapport aux années passées à cette même époque.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 juin 2022.

Les épreuves de sélection se dérouleront du 13 au 24 juin dans chaque antenne.

Les candidats peuvent télécharger le dossier d'inscription et sa notice à l'adresse suivante : <https://dafco.ac-nancy-metz.fr/e-greta/wordpress/> ou le demander à l'adresse mail de l'IFAS ou encore aux formatrices DEAS dans leur lycée.

- Une pièce d'identité ;
- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae ;
- Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas 2 pages.
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation ;
- Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, au regard notamment de leur parcours scolaire, de leurs diplômes et titres ou de leur parcours professionnel, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral ;
- Le cas échéant, en référence à l'article 11 nouveau, de l'arrêté du 12 avril 2021 (ASH Qualifiés et agents de service), un document justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ou attestant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ;
- Tout autre justificatif valorisant votre engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'Aide-Soignant ;

6 – La liaison bac pro - BTS



- Création de 2 supports PPT pour les élèves de BCP ASSP et Bac pro AEPA
- Espace TRIBU avec partage de documents pour les modules de poursuite d'étude

8- Travail en groupe

Travail par groupe établissement

1- Choisir les compétences et les contextes en fonction du public ciblé sur les niveaux de formation
(feuille A3 – compétences par bloc)

2- Répartition des SA sur les niveaux de formation
(étiquettes, feuille A3 par niveau)

Les GT pour 2022/2023?

- GT liaison Bac pro / BTS
- GT numérique
- GT pour l'élaboration des documents académiques
- La démarche clinique
- Simulation en santé
- La pédagogie par compétences

Point sur le PAF 2021/2022

Innovation
pédagogique sur la
filière ASSP
(numérique)

Liaison Bac pro BTS
dans le secteur
STMS

Pédagogie du chef
d'œuvre en bac pro
ASSP

Moodle, réalité
virtuelle, 360°

GT Filière ASSP
Travail sur les grilles
d'évaluation après la
suppression du DI

GT « Alsacien »

Le mixage en ASSP

Mise en place
au lycée de
Wissembourg

Réalisation
d'un cahier
des charges

Place aux questions...